



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de transport des Collines (RITC) -Transcollines- tenue le 29 mai 2024 à 9h00 dument convoquée et sous la présidence de monsieur Francis Beausoleil, à laquelle il y avait quorum et étaient présents :**

**Membres votants:**

**Monsieur Francis Beausoleil**

Conseiller municipal de la Municipalité de La Pêche  
Président de la RITC

**Monsieur Jean Bosco**

Conseiller municipal de la municipalité de Cantley  
Administrateur de la RITC

**Monsieur Pierre Guénard**

Maire de la municipalité de Chelsea  
Vice-président de la RITC

**Monsieur Jules Dagenais**

Maire de la municipalité de Val-des-Monts  
Administrateur de la RITC

**Membres non-votants :**

**Madame Nicole DesRoches**

Représentante de la communauté résidant sur le territoire  
Administrateur délégué, Transports adaptés et collectifs des Collines

**Monsieur Benoît Gauthier**

Représentant de la MRC des Collines-de-l'Outaouais  
Administrateur délégué, Transports adaptés et collectifs des Collines

**Madame Julie Phaneuf**

Représentante d'un organisme du territoire dont la clientèle est desservie par TACC  
Administrateur délégué, Transports adaptés et collectifs des Collines

**Madame Rachel Soar-Flandé**

Représentante déléguée par la MRC de Pontiac

**Membres du personnel de la RITC-Transcollines- :**

**Monsieur Benoit Legros**

Directeur de la planification et du développement

**Monsieur Simon Ouellet**

Directeur général et secrétaire-trésorier

**Madame Stéphanie Turcotte-Robertson**

Responsable des services administratifs

**Membres absents :**

**Monsieur Roger Larose**

Représentant de la municipalité de Pontiac

**Madame Chantal Mainville**

Responsable des communications et directrice générale adjointe

**Madame Jane Toller**

Préfète de la MRC de Pontiac



No de résolution  
ou annotation

**Ordre du jour de la séance  
ordinaire du conseil d'administration de la  
Régie intermunicipale de transport des Collines  
Mercredi 29 mai 2024 à 9h00  
Municipalité de L'Ange-Gardien  
1177, route 315, L'Ange-Gardien, QC, J8L 0L4**

- 1 Mot de bienvenue, présences, ouverture de la rencontre et constatation du quorum**
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3 Lecture, adoption des procès-verbaux des rencontres précédentes**
  - 3.1 Procès-verbal de la rencontre ordinaire du 27 mars 2024
  - 3.2 Procès-verbal de la rencontre extraordinaire du 5 avril 2024
- 4 Mot du président et dépôt des activités**
- 5 Mot de la direction générale, dépôt des activités**
- 6 Communication et correspondance**
  - 6.1 Dépôt des faits saillants de la communication
  - 6.2 Dépôt des revues médiatiques
  - 6.3 Dépôt de la correspondance
  - 6.4 Dépôt des requêtes et éloges au 30 avril 2024
- 7 Suivis des comités**
  - 7.1 Comité planification stratégique
    - 7.1.1 Suivi de la démarche 2024-2027
- 8 Opérations et développement de service**
  - 8.1 Données d'utilisation au 30 avril 2024
  - 8.2 Résolution d'adoption de l'annexe 1J du règlement RM-05 concernant le plan de service 2024
  - 8.3 Résolution d'entente avec la CCN pour la navette gratuite été et automne 2024
  - 8.4 Résolution d'adoption du financement du programme SOFIL pour des supports à vélos et à skis sur véhicules
  - 8.5 État des lieux du déploiement des solutions technologiques
  - 8.6 Modèle d'opération du transport à la demande
- 9 Finances**
  - 9.1 Résolution d'adoption de la liste des comptes à payer au 29 mai 2024
  - 9.2 Dépôt des tableaux des montants à recevoir des différents programmes de subvention, suivi de la reddition 2022 et 2023 et des demandes de financement 2024
  - 9.3 Dépôt du rapport financier maison au 31 mars 2024
  - 9.4 Lettre de mission de l'audition externe des plans d'amélioration et d'optimisation des services de la RITC liés au PADTC pour les années 2022 et 2023
- 10 Administration**
  - 10.1 Résolution d'adoption du financement du programme SOFIL pour l'aménagement du bureau administratif
  - 10.2 Début des travaux du comité conjoint STO-Transcollines pour le renouvellement de l'entente régionale 2025-2030
  - 10.3 Dépôt de la feuille de route concernant la fusion des activités à la MRC des Collines-de-l'Outaouais
  - 10.4 Création de la commission de la mobilité durable et des transports de la MRC des Collines-de-l'Outaouais
  - 10.5 Date de l'Assemblée de fermeture des Transports adaptés et collectifs des Collines
- 11 Période de questions du public**
- 12 Varia**
  - 12.1
- 13 Date et heure des prochaines rencontres**

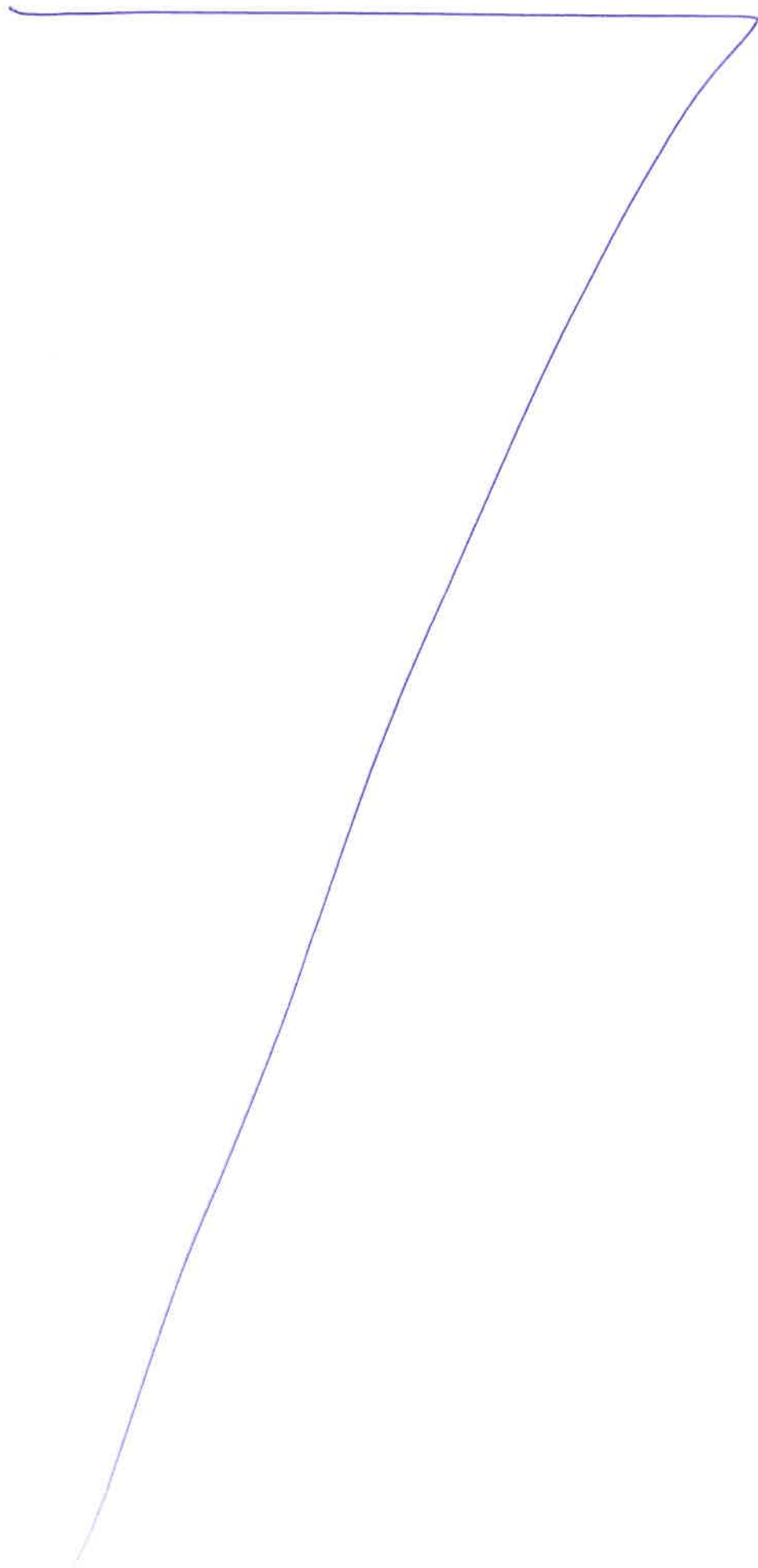
Date	Heure	Endroit
6 août 2024	9h00	La Pêche
25 septembre 2024	9h00	Pontiac



27 novembre 2024	9h00	Val-des-Monts
------------------	------	---------------

**14 Levée de l'assemblée**

No de résolution  
ou annotation



Formules Municipales - no 4614-PS-O (FLA-765)



No de résolution  
ou annotation

## **1. MOT DE BIENVENUE, PRÉSENCES, OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET CONSTATATION DU QUORUM**

**R24-05-36**

Monsieur Francis Beausoleil constate le quorum et ouvre l'assemblée à 9h05. Il souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres présents. Il laisse la parole à madame Rachel Soar-Flandé, nouvelle représentante déléguée pour la MRC de Pontiac. Un tour de table est effectué afin de permettre aux membres de se présenter.

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Jean Bosco **ET APPUYÉ PAR** monsieur Pierre Guénard de procéder à l'ouverture de la rencontre.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**R24-05-37**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Jules Dagenais qu'il y ait dispense de lecture **ET APPUYÉ PAR** monsieur Pierre Guénard d'adopter l'ordre du jour avec la modification du libellé du point 8.1 Données d'utilisation au 30 avril 2024.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

## **3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RENCONTRES PRÉCÉDENTES**

3.1 Procès-verbal de la rencontre ordinaire du 27 mars 2024

**R24-05-38**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Jules Dagenais **ET APPUYÉ PAR** monsieur Francis Beausoleil d'adopter le procès-verbal de la rencontre ordinaire du 27 mars 2024.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3.2 Procès-verbal de la rencontre extraordinaire du 5 avril 2024

**R24-05-39**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Pierre Guénard **ET APPUYÉ PAR** monsieur Jules Dagenais d'adopter le procès-verbal de la rencontre extraordinaire du 5 avril 2024.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

## **4. MOT DU PRÉSIDENT ET DÉPÔT DES ACTIVITÉS**

Monsieur Francis Beausoleil mentionne les activités tenues depuis la dernière rencontre du conseil.

Monsieur Pierre Guénard ajoute qu'il a participé à titre de vice-président au congrès de l'UMQ sur l'avenir du transport collectif. Monsieur Simon Ouellet étant également présent, il dresse un résumé du congrès.

## **5. MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET DÉPÔT DES ACTIVITÉS**



No de résolution  
ou annotation

Monsieur Simon Ouellet dépose et résume aux membres les dossiers actifs et les activités depuis la dernière séance. La liste de ceux-ci est annexée au présent procès-verbal.

## **6. COMMUNICATION ET CORRESPONDANCE**

### **6.1 Dépôt des faits saillants de la communication**

Dépôt de document.

### **6.2 Dépôt des revues médiatiques**

Dépôt de document.

### **6.3 Dépôt de la correspondance**

Dépôt de document.

### **6.4 Dépôt des requêtes et éloges au 30 avril 2024**

Dépôt du résumé des requêtes et éloges reçus.

## **7. SUIVIS DES COMITÉS**

### **7.1 Comité planification stratégique**

#### **7.1.1 Suivi de la démarche 2024-2027**

Monsieur Benoit Legros résume les avancées depuis la dernière rencontre du conseil. Une rencontre est à prévoir au conseil des maires de la MRC des Collines-de-l'Outaouais pour la présentation du document avant son adoption finale.

## **8. OPÉRATIONS ET DÉVELOPPEMENT DE SERVICE**

### **8.1 Donnes d'utilisation au 30 avril 2024**

Dépôt de document et explication par monsieur Benoit Legros.

### **8.2 Résolution d'adoption de l'annexe 1J du règlement RM-05 concernant le plan de service 2024**

#### **R23-05-44**

**ATTENDU** la résolution R23-09-75 donnant l'avis de motion de modification de l'annexe 1I;

**ATTENDU** qu'il était nécessaire de réviser le service de l'annexe 1I;

**ATTENDU** l'affichage public de l'annexe 1J diffusé sur nos médias sociaux et le site internet entre le 15 avril et le 15 mai dernier;

**ATTENDU** que les usagers de Transcollines ont émis des commentaires et suggestions concernant le service contenu dans la modification de l'annexe 1J;

**En conséquence,**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Pierre Guénard **et APPUYÉ PAR** monsieur Jean Bosco;

**D'ADOPTER** l'annexe 1J remplaçant l'annexe 1I du règlement RM-05 du service modifié annexé à la présente résolution;



No de résolution  
ou annotation

**DE DÉTERMINER** que le service soit en vigueur dès l'été 2024 et qu'un préavis soit donné aux usagers;

**DE DEMANDER** au transporteur d'effectuer le service en fonction des nouvelles assignations représentant ce service amélioré.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

8.3 Résolution d'entente avec la CCN pour la navette gratuite été et automne 2024

**R24-05-41**

**ATTENDU** que le Plan des déplacements durables du parc de la Gatineau adopté par la Commission de la Capitale Nationale (CCN) établi une vision suivant laquelle *l'accès et les déplacements des visiteurs du parc de la Gatineau seront caractérisés par une dépendance à l'automobile réduite et seront assurés par des moyens efficaces qui minimiseront les impacts sur les écosystèmes naturels, tout en permettant de faire vivre aux visiteurs une expérience de qualité;*

**ATTENDU** que ledit Plan des déplacements durables du parc de la Gatineau constate un *manque de service en transport collectif pour se rendre au Parc* (enjeux 5) et adopte en ce sens des mesures contribuant à combler ce manque, entre autres *instaurer un service de navettes* (mesures 42-43) et *faciliter la desserte du parc par taxibus* (mesure 20);

**ATTENDU** que la Planification stratégique 2019-2023 de Transcollines entend *valoriser la mobilité intra-territoriale à l'intérieur et à destination des Collines et de l'Outaouais rural* (objectif 2.7) et *développer et consolider les mécanismes de concertation et de planification intégrée de la mobilité des personnes sur le territoire, notamment avec la Commission de la capitale nationale et autres institutions fédérales* (objectif 4.1.7);

**ATTENDU** le succès rencontré par la navette gratuite mise en place en 2022 et en 2023 en partenariat avec la CCN pour favoriser un accès durable au Parc de la Gatineau;

**ATTENDU** que la CCN et Transcollines se sont entendues sur les modalités de collaboration pour la mise en place d'une navette vers le lac Philippe et les stationnements P16 et P20, dans le parc de la Gatineau, qui aura lieu du 18 mai 2024 au 27 octobre 2024 ainsi qu'un plan média et que ces modalités prévoient une contribution financière de la CCN totalisant 60 246,50 \$;

**En conséquence,**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Francis Beausoleil **et APPUYÉ PAR** monsieur Jean Bosco;

**D'ACCEPTER** le mandat confié par la Commission de la Capitale Nationale (CCN) pour la mise en place de navettes gratuites favorisant l'accès durable au Parc de la Gatineau;

**D'ADOPTER** le protocole d'entente négocié entre la CCN et la Régie intermunicipale de transport des Collines (Transcollines);



No de résolution  
ou annotation

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE** ce Conseil autorise, par la présente, son président, monsieur Francis Beausoleil, et/ou le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Simon Ouellet, ou leurs remplaçants, à signer, pour et au nom de Transcollines, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

8.4 Résolution d'adoption du financement du programme SOFIL pour des supports à vélos et à skis sur véhicules

**R24-05-42**

**ATTENDU** les modalités du programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL);

**ATTENDU QUE** la Régie intermunicipale de transport des Collines (RITC) est admissible au programme pour le financement des immobilisations;

**ATTENDU QUE** la RITC a un projet d'amélioration de sa flotte de véhicules;

**ATTENDU QUE** le programme finance à 95% ce type de projet et que le total de la demande est estimé à 25 757\$;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Pierre Guénard **ET APPUYÉ PAR** monsieur Jules Dagenais;

**DE MANDATER** la direction générale de faire la demande de financement dans le cadre du programme SOFIL du MTMD afin de financer le projet à la hauteur de 95%;

**D'AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la RITC tous les documents nécessaires.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

8.5 État des lieux du déploiement des solutions technologiques

Monsieur Benoit Legros dresse un topo de la situation avec les avancées technologiques du côté de notre fournisseur Cityway.

8.6 Modèle d'opération du transport à la demande

Monsieur Benoit Legros explique les différents scénarios possibles envisagés pour les opérations du service de transport à la demande.

## **9. FINANCES**

9.1 Liste des comptes à payer au 29 mai 2024 et résolution d'autorisation

**R24-05-43**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Pierre Guénard **ET APPUYÉ PAR** monsieur Jules Dagenais;

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil d'administration autorise et entérine la liste des transferts électroniques émis et conservés en annexe au



No de résolution  
ou annotation

procès-verbal de la présente séance totalisant la somme de 481 283,64\$.

Et autorise et entérine la liste des chèques à émettre en date du 29 mai 2024, conservés en annexe au procès-verbal de la présente séance totalisant la somme de 465 336,78\$.

Et de prendre acte du certificat de disponibilité de crédits budgétaires du directeur général et secrétaire-trésorier à l'égard de la disponibilité des crédits budgétaires, tel que reproduit ci-après :

Je, soussignée, Simon Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie intermunicipale de transport des Collines- Transcollines-, certifie qu'il y avait des crédits budgétaires de disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des transferts électroniques émis et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des transferts électroniques et certifie qu'il y a des crédits budgétaires de disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 29 mai 2024, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

9.2 Dépôt des tableaux des montants à recevoir des différents programmes de subvention, suivi de la reddition 2022 et 2023 et des demandes de financement 2024

Dépôt de document.

9.3 Dépôt du rapport financier maison au 31 mars 2024

Dépôt de document.

9.4 Lettre de mission de l'audition externe des plans d'amélioration et d'optimisation des services de la RITC liés au PADTC pour les années 2022 et 2023

Dépôt et explication par monsieur Simon Ouellet.

## **10. ADMINISTRATION**

10.1 Résolution d'adoption du financement du programme SOFIL pour l'aménagement du bureau administratif

### **R24-05-44**

**ATTENDU** les modalités du programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL);

**ATTENDU QUE** la Régie intermunicipale de transport des Collines (RITC) est admissible au programme pour le financement des immobilisations;

**ATTENDU QUE** la RITC a un projet d'amélioration de ses installations à son bureau administratif;

**ATTENDU QUE** le programme finance à 95% ce type de projet et que le total de la demande est estimé à 7 220\$;





No de résolution  
ou annotation

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Jean Bosco **ET APPUYÉ PAR** monsieur Pierre Guénard;

**DE MANDATER** la direction générale de faire la demande de financement dans le cadre du programme SOFIL du MTMD afin de financer le projet à la hauteur de 95%;

**D'AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la RITC tous les documents nécessaires.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

10.2 Début des travaux du comité conjoint STO-Transcollines pour le renouvellement de l'entente régionale 2025-2030

Monsieur Simon Ouellet mentionne que les travaux en vue de la révision de l'entente commenceront dès les prochaines semaines. Il est convenu d'ajouter un paragraphe concernant le service du transport adapté.

10.3 Dépôt de la feuille de route concernant la fusion des activités à la MRC des Collines-de-l'Outaouais

Dépôt de document et explication par monsieur Simon Ouellet.

10.4 Création de la commission de la mobilité durable et des transports de la MRC des Collines-de-l'Outaouais

Monsieur Simon Ouellet résume les prochaines étapes en lien avec la création de la commission des transports.

10.5 Date de l'Assemblée de fermeture des Transports adaptés et collectifs des Collines

Il est convenu entre les membres de déterminer la date de l'Assemblée avec un lien Doodle pour faciliter les disponibilités de tous. Il est souhaitable que celle-ci ait lieu au cours de l'été.

## **11. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucun public n'est présent à la rencontre.

## **12. VARIA**

Aucun sujet n'est discuté pour ce point.

## **13. DATE ET HEURE DES PROCHAINES RENCONTRES**

Date	Heure	Endroit
6 août 2024	9h00	La Pêche
25 septembre 2024	9h00	Pontiac
27 novembre 2024	9h00	Val-des-Monts

## **14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**R24-05-45**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Jules Dagenais et **APPUYÉ PAR** monsieur Francis Beausoleil d'adopter la levée de l'assemblée à 11h36.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.



No de résolution  
ou annotation

**CERTIFICATION**

Je, Francis Beausoleil, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Lu et certifié conforme par  
Le président

Lu et certifié conforme par  
le secrétaire-trésorier,

Francis Beausoleil

06/08/2024

Date

Simon Ouellet

06/08/2024

Date

**ADOPTION**

Adopté par résolution numéro R24-08-48 du conseil d'administration le :

6 août 2024

Date